Situation Météorologique. — Paris, 27 janvier. — La pression se relève rapidement sur la mer du Nord et la bourrasque qui avait hier son centre sur le Danemark, se dirige vers le Sud-Est (*Cracovie 746 m/m*), où le baromètre a baissé de 13 m/m. Dans l'Ouest de l'Europe, une aire supérieure à 772 m/m s'étend de l'Irlande au Maroc : le maximum est vers nos côtes de l'Océan (775 m/m). Le vent souffle d'entre Nord et Ouest sur toutes nos côtes; il perd de sa force sur la Manche; il est devenu, au contraire, très fort ou violent en Provence. Des pluies sont signalées dans le Nord du Continent, sur l'Allemagne, les Pays-Bas et le Nord de la France.

La température est en baisse générale. Le thermomètre marquait ce matin — 22 degrés à Kaopio, 11 à Moscou, 2 au Pic du Midi, 7 au Puy-de-Dôme, ⋈ 2 à Clermont, Paris, 4 à Nice et 11 à Sanguinaire.

En France, les pluies cessent dans le Nord et le temps est au beau et au froid sur toutes les régions.

A Paris, hier l'après-midi, ciel couvert ; beau cette nuit et ce matin.

Température minima: 8 degrés 4; minima 1 degré 6.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le mouvement de la population. — Voici le mouvement de la population de Roubaix en 1887 :

Naissances. — Enfants légitimes : garçons, 1,599 ; filles, 1,528. Total, 3,127. — Enfants naturels reconnus : garçons, 51 ; filles, 47. Total, 98. — Enfants naturels non reconnus : garçons, 256 ; filles, 265. Total, 521. — Total général des naissances légitimes et naturelles : garçons, 1,906 ; filles, 1,840. Totel, 3,746.

33 naissances doubles ont produit 27 garçons et 39 filles.

Mariages entre : garçons et filles, 746 ; veufs et filles, 54 ; garçons et veuves, 36 ; veufs et veuves, 23 ; garçon et divorcée, 1. Total, 863.

Nombre de mariés qui ont signé : époux, 700 ; épouses, 519. — Nombre de mariages précédés de contrat, 81. — Nombre de mariages contenant légitimations, 183. — Nombre d'enfants ainsi légitimes. 228.

Décès. — Garçons, 752 ; hommes mariés, 304 ; veufs, 145 ; filles, 655 ; femmes mariées, 252 ; veuves, 163 ; enfants mort-nés, 177. Total, 2,448.

Les naissances étant de 3,746, les decès de 2,448, la difference des naissances est de 1,298.

La Caisse d'Epargne. — Nous avons annoncé que l'administration de la Caisse d'Epargne dans le but d'éviter l'encombrement, et de faciliter l'accès du guichet, avait décidé qu'une seconde séance aurait lieu le samedi de chaque semaine de 9 à 11 heures.

La séance d'inauguration a eu lieu samedi matin.

En attendant l'installation des directeurs adjoints, spécialement chargés du nouveau service, M. Achille Delattre, président, a tenu à présider lui-même cette première séance.

Le total des versements par 121 déposants dont 25 nouveaux a été de fr. 19.776.

La somme remboursée à 89 déposants s'est élevée à fr. 19.953.

L'empressement du public, prouve que cette sage mesure était impatiemment attendue.

La rue des Lignes. — Que de fois il a été question du percement de cette rue! Cent fois nous en avons parlé et tout récemment encore une motion dans ce sens était présentée au Conseil municipal. On prolonge la rue des Arts. Pourquoi n'ouvre-t-on pas une rue qui s'impose pour relier tout un immense quartier à la place Notre-Dame, à la Gare?

Tout Roubaisien en reconnait non seulement l'utilité mais bien la nécessité.

Chacun, lors de l'incendie de la semaine dernière a pu, se trouvant dans le fort Bayart, juger combien il était facile encore aujourd'hui de percer cette rue. Dans quelque temps, la même facilité n'existera plus, l'expropriation coûtera beaucoup plus cher, M. Louis Lefebvre ayant, dit-on, l'intention de démolir toutes les maisons pour convertir le fort Bayart en un immense magasin?

Nous esperons que nous n'aurons pas pour la rue des Ligues la répetition de ce qui arriva pour la rue des Champs.

A propos d'une grève récente. — Les cinquante grévistes du tissage de M. Dhalluin-Lepers, à Wattrelos, nous écrivent pour nous présenter une réclamation à laquelle nous nous empressons de faire droit, car nous la trouvons assez juste.

Les signataires nous demandent de constater que M. Rasson, mis en cause par le jugement du tribunal, agissait, non seulement en son nom personnel, mais au nom des autres ouvriers qui avaient soulevé la réclamation soumise au conseil des prud'hommes d'abord, au tribunal de commerce ensuite.

Cela dit, nous ferons remarquer à nos correspondants, que notre collaborateur judiciaire ne pouvait, en rendant compte de l'affaire, que citer le seul nom prononcé à l'audience, que d'ailleurs, l'affaire ayant été engagée au seul nom et pour le cas de M. Rasson, le tribunal n'avait à statuer que sur le litige qui était soumis à son appréciation. Nous devons ajouter que la décision pouvait varier suivant les différentes positions occupées par les ouvriers dans le tissage de M. D'Halluin-Lepers.

La lettre des ouvriers de M. Dhalluin-Lepers continue en ces termes :

«Le tribunal condamne M. D'Halluin-Lepers à nous payer la façon de notre pièce en cours, et le déboute de sa demande de dommages-intérêts, attendu que l'absence prévue par le reglement d'atelier doit, selon le tribunal, en tenir lieu; et qu'en conséquence nous sommes obligés à payer cette susdite amende ; comment peut-on admettre que le tribunal nous condamne à payer une amende de ce genre, vu que M. D'Halluin n'avait le droit, dans la logique, que de nous faire payer une amende de 1 fr., puisque nous n'avons que 6 heures d'absence?

» Comme vous le voyez, il y a, et vous l'avouerez avec nous, une injustice, et si le tribunal s'était bien rendu compte de cette question, il n'aurait certes pas pris une décision semblable, attendu qu'il n'y avait pas 3 jours 1/4 d'absence, mais seulement 6 heures. »

Nos correspondants ont usé de leur droit, en nous demandant l'insertion des lignes qui précèdent. Nous leur laissons naturellement la responsabilité d'affirmations que nous n'avons pas à contrôler.

Pourquoi les grévistes n'ont-ils pas mieux compris leurs intérêts?

Le service municipal des eaux. — Voici les résultats de l'adjudication des travaux d'entretien et de grosses réparations pour les bâtiments du service municipal des eaux de Roubaix et de Tourcoing.

1er lot. — Devis : 5,100 francs ; entretien du bâtiment de Bousbecques. M. Alfred Dillies, de Bousbecques, seul soumissionnaire est déclaré adjudicataire, moyennant un rabais de 12,26 pour cent.

Le deuxième lot, fourniture de charbon, n'a donné lieu à aucune soumission.

Troisième lot, 4.000 fr.. bâtiment de l'usine de Tourcoing : M. Suys, de Tourcoing, offre : 0.25 c, 0/0 ; M. Louis Lenoir, 0.50 c.; M. André Derville, de Roubaix, 1 0/0, adjudicataire.

Quatrième lot. 4.500 fr., bâtiments de l'usine de Roubaix : M. Louis Lenoir soumissionne au prix du devis, M. André Derville offre un rabais de 1 pour cent, M. Louis Derville, 2.50 pour cent, adjudicataire.

Le 55e tirage des obligations provenant de l'emprunt 1860 de Roubaix-Tourcoing aura lieu mercredi prochain 1er février à 9 heures du matin dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, devant les municipalités réunies de Roubaix et Tourcoing. Il sera tiré 543 lots, dont un 1 de 10.000 fr., 2 de 1.000, 10 de 500, 10 de 200, 100 de 100 et 420 de 50.

Une personne de la rue de Soubise, Maria M... avait loué une chambre de sa maison à une ouvrière, Laure D...

Comme celle-ci se disposait à aller se coucher, vendredi soir, arriva un jeune épentissoir de Croix Stéphane D... qui prétendit, bon gré mal gré, avoir la chambre.

Maria refusa et fut maltraitée par le jeune homme. Laure alla quérir un agent, mais, quand celui-ci arriva, Stéphane s'enfuit en lui décochant des injures qui lui vaudront un procès-verbal.

Un gilet de chasse a disparu d'une chambre de la maison qu'habite Ferdinand D..., rue de l'Epeula, et c'est ce dernier qu'on accuse de l'avoir dérobé : on l'a conduit samedi à Lille.

La police de sûreté a rencontré, dans un estaminet du boulevard de Strasbourg, deux individus, l'un Jules Tromont, sur qui pèse un arrêté d'expulsion, l'autre Louis Vens, teinturier, contre lequel avait été lancé un mandat d'amener émanant du Parquet. Tous deux ont été arrêtés.

Chronique colombophile. — L'exposition des amateurs de Tourcoing n'a rien laissé à désirer et a attiré un grand nombre de visiteurs tant de Roubaix que de Tourcoing. L'exposition était divisée en trois parties occupées par les trois pigeonniers des exposants.

Citons d'abord la magnifique collection de pigeons verviétois de M. Autoine Hansenne : foncés, réguliers, d'un plumage soyeux, bas de pattes, tête ronde et intelligente, petits et ramassés, ces magnifiques oiseaux semblent tous être sortis d'un même moule dont l'heureux propriétaire peut se montrer fier.

Le pigeonnier de M. Juste Honoré nous a paru beaucoup plus mélangé, c'est-à-dire composé de races différentes ; l'aspect en est moins flatteur ; mais nous ne doutons pas que ces races diverses croisées avec intelligence produiront d'heureux résultats et donneront des sujets supérieurs à leurs aînés.

Très belle aussi l'exposition de M. Alfred Canehove. Citons d'abord le célèbre roux qui deux fois déjà franchissant les Pyrénées vint enlever les palmes de Colosa et Bilbao. Mais il faudrait parler des descendants de cette fameuse race, cela nous mènerait trop loin ; disons seulement que plus d'un est capable d'imiter son père.

Dimanche 29 courant, exposition des pigeonniers de MM. Emile Blaas et Louis Kingeval. Il n'est pas nécessaire, pensons-nous, de rappeler les heureux succès de ces messieurs, nous sommes convaincus que cette exposition, l'une des dernières du cercle *Union*, sera en même temps l'une des plus attrayantes.

Vente de marchandises. — Les prochaines ventes publiques auront lieu, le mercredi 22 février prochain, dans les Magasins du boulevard d'Halluin, par le ministère de M. Auguste Defrenne, courtier-juré.

Les quantités à exposer devront être annoncées pour le samedi 18, à M. Defrenne, et rendues le lundi 20 février 1888, dans ses magasins spéciaux, boulevard d'Halluin.

Toute marchandise qui ne serait pas livrée dans les délais mentionnés, sera formellement refusée.

Tout lot pour lequel la limite de vente n'aura pas été envoyée par écrit, sera adjugé d'office au plus offrant.

Tout lot qui aura été catalogué, ne pourra plus être retiré.

S'adresser pour tous renseignements à M. Auguste Defrenne, Courtier.

Emile Duquenne, un jeune garçon de l'*Epicerie Universelle*, place du Trichon, a trouvé samedi un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

Il s'est empressé de remettre sa trouvaille à son patron, et bientôt le porte-monnaie revenait à son propriétaire, un pauvre ouvrier.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,55 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,55.

Mouvement du canal de Roubaix — Bateaux arrivés : *Emphase*, pierres de taille, venant de Lille ; *Neptune*, houille, id., Béthune ; le *Deux Sœurs*, blé, id., Hazebrouck ; *Volonté de Dieu*, houille, id., de Courcelle ; *Picard*, houille, id., de Violaines ; *Angèle*, houille, id., de Violaine ; le *St-Louis*, bois, id., de Calais ; *Emile*, houille, id., de Beuvry ; *Firmin*, houille, id., de Beuvry.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège Professeur : M. A. Beghin. — Cours de physique lundi 30 janvier, à 8 h. du soir. — Des couleurs — Cercle chromatique, de M. Cheneux. — Analyse spectrale. — Microscopes. — Lunettes télescopes.

Cours de chimie, jeudi février, à 8 h. du soir. — Gaz de l'éclairage. Ammoniaque.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Le conseil municipal s'est réuni, vendredi soir, en session extraordinaire : dix-huit conseillers étaient présents. Voici, dans leur ordre d'appel, les décisions prises dans le cours de cette séance.

Postes. — M. le Maire avait transmis à l'administration des postes la réclamation formulée par le Conseil municipal à propos de l'insuffisance du nombre des facteurs. Il résulte de la réponse de M. le Receveur des Postes que cette administration n'a pas prévu, cette année, le crédit nécessaire pour de nouvelles créations d'emploi de facteurs urbains. Il y aura donc lieu, ajoute M. le maire, d'insister de nouveau.

Hospices. — Sur un rapport de M. Dewyn, le Conseil émet un avis favorable aux prévisions budgétaires pour 1888.

Listes électorales. — MM. Didry et Faveur, sont élus délégués pour procéder à l'examen des réclamations qui se seraient produites au sujet des modifications apportées aux listes électorales.

Lycée. — M. le Maire fait le dépôt d'un projet de construction d'ateliers pour le travail du fer dans lesquels seraient seuls admis les élèves qui se destinent aux Ecoles des Arts et Métiers. Les devis s'élèvent à 14.685 fr. et les travaux devront être mis en adjudication publique.

Ce rapport donne lieu à une discussion entre M. le Maire et M. Bigo. — Celui-ci fait remarquer qu'on a, depuis quelque temps, voté, sans examen, pour 172,000 fr. de travaux pour le Lycée; sur ces 172,000 fr., 50,000 seulement avaient été prévus : il demande donc que le projet présenté soit renvoyé à l'examen de la commission de l'instruction publique. M. le Maire répond que l'installation des ateliers a été décidée en principe, qu'aucune des dépenses, auxquelles M. Bigo fait allusion, n'a été contestée et que les sommes restées disponibles permettraient de faire ces dépenses tout en laissant encore un excédent important.

La proposition de renvoi à la commission de l'instruction publique est rejetée et le Conseil adopte le rapport du Maire.

Aliénation de bien des hospices. — Le Conseil donne un avis favorable à l'aliénation d'une parcelle de terrain boulevard Gambetta sur la mise à prix de 33 fr.

Ebouage. — Les prix portés au cahier des charges pour les fourrages nécessaires au service de l'ébouage sont majorés et une nouvelle adjudication aura lieu.

Service des eaux — Le Conseil donne son approbation pour les polices d'assurance contre l'incendie de l'usine de Bousbecques à souscrire pour un capital de 885.000 fr. aux Compagnies *l'Urbaine, la Générale, la Confiance* et *le Phénix*.

Nouveau Conditionnement. — La commission de surveillance du Conditionnement étant divisée à propos de l'adoption des plans du nouveau Conditionnement, la question doit être soumise au conseil municipal. Dans ce but, la commission nommée en 1885 ne se trouvant plus en nombre sera complétée par l'élection, à la prochaine séance, de deux nouveaux membres. — M. Honoré Dumortier avait proposé de renouveler entièrement la commission, mais sa motion n'a pas été admise.

Affaires diverses. — Le Conseil adopte ensuite sans discussion : 1° réception de travaux de rayonnage dans la salle des archives ; 2° régularisation de crédits supplémentaires afférents à des exercices antérieurs ; 3° réception de fournitures pour l'outillage de la menuiserie, l'ajustage et le modelage à l'école de la rue de Gand ; 4° crédit de 565 f. pour l'acquisition d'appareils extincteurs d'incendie du procédé Bernheim ; 5° approbation d'un marché de fournitures au Conditionnement ; 6° approbation du cahier des charges pour l'entretien, pendant trois ans, des bâtiments communaux.

La prorogation à partir du 10 juin 1889, du factorat des Halles passé avec M. Marafin, en raison d'une pétition adressée à la municipalité en faveur du factorat libre.

Enfin, M. Honoré-Dumortier donne lecture, au nom de la commission des finances, du rapport sur le budget primitif de 1888. Ce rapport sera soumis à la discussion dans la séance prochaine.

La Fête musicale de bienfaisance organisée, en faveur des victimes de la catastrophe de Comines, par *l'Harmonie Tourquennoise*, avec le gracieux concours des *Cricks-Sicks*, s'annonce sous les meilleurs auspices : en en jugera par le nom des artistes qui y prendront part.

Mme Alice Deschamps, 1er prix de chant du conservatoire de Gand, M. X...., ténor du Grand Théâtre de Lille, M. Queulain, basse, professeur de chant aux Ecoles Académiques de Tourcoing, M. Charles Montigny, piston-solo de la *Grande-Harmonie*, professeur à l'Ecole Nationale de Roubaix, M. Camille Versavel, flûtiste, M. Paul Stupuy et notre spirituel *Broutteux*, M. Jules Watteux.

Ainsi que nous l'avons dit, le concert aura lieu à l'Hôtel de Ville, le 3 février, à 7 heures.

Les prix des places sont fixés à 5 fr. (places numérotées), 3 fr., 2 fr. et 1 fr. On peut se procurer des cachets aux sièges des sociétés, *l'Harmonie Tourquennoise* et les *Cricks-Sicks*, chez les principaux libraires et débitants de tabac et au bureau du journal, 42, rue des Poutrains.

Le cadavre de M. Lecomte, clairon des sapeurs-pompiers, retrouvé il y a quelques jours dans le canal de Roubaix, a pu être transporté au domicile du défunt, grâce aux démarches faites par M. Masquilier, commandant du bataillon. Les funérailles auront lieu aujourd'hui samedi à neuf heures en l'église Notre-Dame.

Le mystère plane toujours sur la mort du malheureux Lecomte. Y a-t-il eu accident ou crime, voilà ce qui ne paraît pas encore avoir été bien établi.

Lecomte s'était rendu dans la journée du dimanche, à Roubaix, en compagnie de quelques parents, mais il les avait quittés dans la soirée et, depuis ce moment, on n'avait plus eu de ses nouvelles.

La famille avait fait pratiquer, dans le canal, des recherches qui restèrent quelque temps infructueuses, quand, après un séjour de près d'un mois dans le canal, le corps était ramené enfin à la surface.

Plusieurs versions ont couru sur la disparition de notre concitoyen. On assurait qu'un gamin avait vu, dans la soirée du dimanche, date de la disparition, un homme ivre prendre, malgré ses avis, une mauvaise direction et tomber dans le canal.

D'autre part, on apprenait qu'une jeune fille, qui avait, le même dimanche, assisté à un bal public à Roubaix, avait tenu certains propos qui auraient expliqué l'étrange disparition. D'après les déclarations de cette jeune fille, un homme, qui répondait au signalement de Lecomte, se serait querellé, pendent le bal, avec deux individus ; ceux-ci, qui avaient proféré des menaces, auraient suivi l'inconnu, à sa sortie de l'estaminet, proche du canal, où se donnait le bal et enfin cette jeune fille et l'une de ses compagnes auraient entendu le bruit d'une rixe et le clapottement de l'eau produit par la chûte d'un corps.

Si ces derniers faits étaient reconnus exacts, il y aurait donc eu crime. En tout cas il serait difficile de se prononcer quant à présent : une instruction a été ouverte, fera-t-elle le jour sur cette mystérieuse disparition?

Cinq des bobines enlevées du camion de MM. A. Prouvost ont été retrouvées sur les bords du ruisseau de l'Espierre, derrière le peignage de Mme Fouan.

C'est M. Toulemonde-Leroi, cultivateur, qui a fait cette découverte dont il s'est empressé d'avertir la police. Il est probable que les auteurs du larcin auront déposé, en cet endroit, le produit de leur larcin qui était d'un transport difficile.

Un habitant de la Croix-Rouge, Cornille Stieremans, rattacheur, âgé de 23 ans, a disparu de son domicile depuis lundi matin. Cet homme se trouvait sans travail depuis une quinzaine de jours ; il est marié et père de deux enfants.

S'adresser au bureau du journal, 42, rue des Poutrains, pour les fournitures de bureau et les commandes d'imprimés de tous genres : têtes de lettres, factures, memorandums, bulletins d'envoi, mandats, circulaires, registres spéciaux, livres à souches, etc. ; programmes et affiches de concerts, avis de naissance et de mariage, lettres de convoi et d'obit donnant droit à l'insertion dans le journal.

LAINES

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, TABLEAU SYNOPTIQUE DES FLUCTUATIONS DE COURS, EN 1887 DE PEIGNÉ ET DE LA BLOUSSE, Buenos-Ayres, et RELEVÉ DES MOUVEMENTS DES CONDITIONS PUBLIQUES des principaux centres industriels du Nord. — Prix : 0.50 c.

LILLE

Léon XIII, voulant donner un témoignage tout spécial de son estime et de sa bienveillance à Mgr Hautcœur, qui, depuis douze ans, exerce, avec tant d'habileté et de dévouement, les fonctions de recteur, vient de lui conférer le titre et la charge de Chancelier des Facultés catholiques de Lille, et de le nommer membre du conseil supérieur des évêques.

Mgr l'Evêque de Lydda, qui avait résigné ses fonctions de Chancelier, est nommé Chancelier émérite et reste membre du Conseil supérieur. Le Saint-Père lui a conféré en outre, les titres de Comte romain et de Prélat assistant au trône pontifical.

Arrestation des deux évadés du Palais de Justice. — Nous avons relaté hier l'audacieuse évasion de deux prévenus pendant l'audience correctionnelle de jeudi et l'émoi que cet incident peu commun avait occasionné au Palais de Justice.

Nos lecteurs apprendront avec satisfaction, que ces deux dangereux personnages sont de nouveau sous les verroux. On croyait Albié et Lejour réfugiés de l'autre côté de la frontière. Il n'en était rien et tous deux restaient tranquillement à Lille.

Rencontrés hier soir dans le quartier de Wazemmes, ils ont été immédiatement signalés à la police de sûreté.

Les agents Mory et Hazebrouck se sont élancés à leur poursuite et après une chasse des plus mouvementée, après une course véritablement effrénée ils ont pu arrêter les deux gredins sur le boulevard Montebello.

Encore un suicide. — Madame veuve Guernon, née Joséphine Notot, âgée de 56 ans, demeurant dans une chambre du second étage de la maison portant le n° 13 de la rue d'Eylau, s'est précipitée sur le pavé d'une hauteur de près de 10 mètres. La mort a été instantanée.

CONCERTS ET SPECTACLES

Le Choral Nadaud donnera, le mardi 31 janvier, à 7 h. 1/2, à l'Hippodrome, son grand concert d'hiver. Nous en publierons le programme.

Grande-Fanfare. — La *Grande-Fanfare* offrira lundi soir, à ses membres honoraires un grand concert.

Elle s'est assuré le concours de Mlles Hermance Labitte, pianiste, lauréate de l'école nationale de musique de Roubaix, Gabrielle Foubert, cantatrice et de MM. Richard de Bœve, J. Labitte, clarinettiste, Dumoulin, ténor, Delvienne, bugle, Hennebelle, Leleux, Morel et Delbecq, saxophones, et Cocheteux, comique de genre.

Un registre de souscription sera déposé au contrôle.

Tourcoing. — *Société St-Joseph.* — Aujourd'hui dimanche, 29 courant, à six heures précises du soir, il sera offert aux membres des familles des sociétaires un brillant concert vocal et instrumental. Il sera interprété deux jolies opérettes.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 27 janvier 1888

PRÉSIDENCE DE M. HEDDE.

Une dispute a eu lieu, à Bousbecques, entre le frère d'une jeune fille et le soupirant de cette dernière. Au cours de la lutte qui a eu pour origine la défense faite par le frère au prétendant d'entrer dans la maison, la porte a été cassée et les vitres ont volé en éclats. Le tribunal condamne l'agresseur à six jours de prison et 10 fr. d'amende; quant au frère il est condamné à 16 fr.

Un acquittement. — Il y a quelque temps un vol avait eu lieu, à Lille, et les soupçons s'étaient portés sur un nommé Dejoncke, dont les antécédents étaient mauvais. Ce qui confirmait cette opinion, c'était que Dejoncke avait disparu de Lille au moment du vol.

Ayant appris sa condamnation par défaut à huit mois de prison, il fit opposition au jugement. Il démontra que son absence avait été motivée par des raisons commerciales. Il est acquitté après une plaidoirie de Me Mahieu son défenseur. MAITRE CAZRÉ,

NORD

Le Cateau. — La ligne du Cateau à Aulnoye, par trains tramways est chose décidée. La date d'ouverture n'est pas encore fixée.

Dunkerque. — Nous recevons de St-Nazaire, par correspondance et par télégramme, les nouvelles suivantes : « Le steamer *François St-André*, de Dunkerque, échoué à l'entrée de la Loire, est toujours dans la même position.

Outre l'inventaire, on a pu sauver : 162 fûts trois-six, 165 fûts huile, 60 caisses verre à vitres, 1000 menains, 3 ballots sacs vides neufs, 4 caisses tissus et quelques barils de cérises.

Quoiques les allèges servant au sauvetage ne peuvent, à cause des brisants, aborder directement le naufragé, on espère, si le beau temps continue, sauver le reste de la cargaison et ensuite renflouer la coque du vapeur. Des pourparlers sont engagés à cet effet, avec une compagnie anglaise.

— *Télégramme.* — Une Compagnie de sauvetage va tenter le renflouement du steamer *St-André*, de Dunkerque, échoué à l'entrée de la Loire. 45,000 francs doivent lui être payés si l'opération réussit.

Assises du Nord. — 8e *affaire.* — Henri Bisiaux, 33 ans, domestique de ferme à Somain ; incendie volontaire de dépendances de ferme et vol qualifié à Somain.

9e *affaire.* — Louis Guyot, 33 ans, maçon à Maubeuge ; Félix Malézieux, 45 ans, journalier à Hautmont ; Joseph-Eugène Lancelle, 57 ans, journalier à Hautmont ; Adeline Williot, veuve Boulanger, 47 ans, journalière à Hautmont et Juliette Deschamps, femme Dequekelaer, journalière à Maubeuge ; vols qualifiés et recel à Hautmont.

10e *affaire.* — François-Liévin Calvaire, 70 ans, ouvrier d'usine à Anzin ; affaire de mœurs.

11e *affaire.* — Henri-Joseph Oote, 50 ans, chapelier à Dunkerque ; affaire de mœurs.

BELGIQUE

Herseaux. — Vendredi, à deux heures et demie de l'après-midi, le feu s'est déclaré dans une maison couverte en chaume, habitée par son propriétaire, M. Pierre Devarder, et située au hameau de la *Broche de Fer*, près du Petit Paradis. Les pertes s'élèvent à 3,500 francs. Il y a assurance.

Chambre des représentants. — La Chambre a terminé vendredi la discussion générale du budget de la justice.

A propos de ce budget, la Chambre a entendu M. Bilaut, rapporteur du budget, qui a prononcé un discours où il a montré tout le danger, au point de vue patriotique, de la guerre à la religion.

M. Guillery, libéral y a répondu. Mais ce qui a frappé la Chambre, c'est le passage de ce discours, où M. Guillery s'est nettement séparé de M. Bara en ce qui concerne l'affaire de la caisse diocésaine de Tournai.

Il a reconnu que les catholiques avaient le droit de former des caisses diocésaines et que les évêques avaient le droit de s'en servir.

Une discussion intéressante s'est élevée ensuite au sujet des mesures à prendre contre l'invasion des vagabonds étrangers.

Il résulte de ce débat que la répression du vagabondage des étrangers est un problème très difficile à resoudre. Selon le mot pittoresque de M. Lejeune, la Belgique est devenue, sous ce rapport, un véritable dépotoir.

A la fin de la séance, le bourgmestre de Nivelles M. J. de Burlet, a interpellé M. le ministre de Moreau au sujet des travaux de drainage exécutés par la ville de Bruxelles. Ces travaux sont hautement préjudiciables à une foule de localités menacées de se voir mises à sec sans aucune indemnité.

M. J. de Burlet a démontré, pièces en mains, que la ville de Bruxelles fait ses affaires avec l'eau des autres. Elle réalise, en effet, sur la vente de cette eau, un fort bénéfice.

Le gouvernement répondra mardi.

Mort du peintre tournaisien Charles Haghe. — On annonce de Londres la mort d'un des artistes qui ont le plus honoré le nom de Tournai à l'étranger : le peintre Charles Haghe, frère du célèbre dessinateur de ce nom, est mort presque subitement dans la nuit de lundi à mardi dernier.

Le duc d'Aumale au théâtre Flamand. — Le duc d'Aumale a assisté, mercredi, à une représentation au théâtre flamand. Il a paru suivre avec beaucoup d'attention le jeu des acteurs et a souvent donné le signal des applaudissements. On assure que le prince français comprend assez bien la langue néerlandaise.

Tué par le train. — Le 26 janvier, on a relevé sur la voie ferree, près de la gare de Boitsfort, le cadavre du nommé Louis Geens, qui doit avoir été tué par le train partant de Bruxelles à 6 h. 24.

CHOSES ET AUTRES

Notes d'album :

En Russie on voit le froid, mais on ne le sent pas.

» En Italie, au contraire, on ne le voit pas, mais on le sent.

» Le froid est une de ces choses que les Italiens croient devoir nier par amour-propre national. »

* * *

Enseigne réjouissante.

Au haut du faubourg Saint-Martin, à Paris.

X...

Fait les étamages et va en journée chez les personnes qui veulent bien lui inspirer leur confiance.

A FAIT LA CAMPAGNE DE TUNISIE

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers. Pain deménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers deblé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.28 c. Pain de deuxième qualité, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 31,0c. Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.34 c. Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0,4.375; les deux pains, à 8.750; les quatre pains, à 17 500; les huit pains, à 35 c. Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 24 janv. 1887.

Le Maire de Roubaix, A. FAIDHERBE, adjoint.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 27 janvier.* — Arthur Dujardin, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor. 11. — Robert Druesne, rue du Collège, 81. — Eugène Vandebroucke, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Seynave, rue Blanchemaille, cour Duquenne, 2 — Maurice Duboquet, rue de Colligny, 11. — Eugène Lestarquit, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor. — Léonie Debock, rue de la Guinguette, cour Ingelman — *Déclarations de décès au 27 janvier.* — Clément Vandenbulcke, 1 an, rue du Moulin, 68 — Maurice Bayart, 3 ans, rue Saint-Roch, 25. — Caroline Byster, 5 mois, rue de Jemmappes, cour Cruybeck, 8. — Seikman, présenté sans vie, rue de la Balance, 30. — Alexandre Monnier, 59 ans, rue des Septs-Ponts, 51 — Théodore Monnet, 32 ans, fileur, rue de l'Hommelet, maisons Salembier.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 25 janvier.* — Julien Delobel, rue du Tilleul. — Rachel Delcroix rue du Flocon. — Julien Deshonnet, rue de l'Espierre. — Henri et Henriette Piat, jumeaux, rue du Clocher. — Julien Vierlinck, rue de la Belle-Vue — *Mariage.* — Arthur Gruwez, 23 ans, cocher, et Maria Duprez, 18 ans, servante. — *Déclarations de décès du 25 janvier.* — Barbe Decoek, 68 ans, sans profession, rue de Lille.

LINSELLES. — *Déclarations de décès du 20 au 27 janvier.* — Marie Bossekaert, la Vignette. — Antoine Verquin, le Bois Blanc. — Pierre Catry, la Longuecourt — Hélène Declerck, le Blaton. — Alphonse Marcoaux, rue de la Bassée. — Cécile Vermandel, la Vignette — Maurice Debuf, rue de la Bassée. — *Mariages.* — Louis Lemay, 25 ans, ouvrier de filature, et Clémence Delecluse, 29 ans, ouvrière de filature. — Edouard Loslelt, 24 ans, boucher, à Lille, et Louise Segard, 22 ans, sans profession, à Linselles. — Etienne Dumortier, 25 ans, cultivateur, et Eugénie Dumortier, 28 ans, cultivatrice. — *Déclarations de décès du 20 au 27 janvier.* — Jules Kichart, 28 ans, tisserand, la Vallée. — Wittouck, présentée sans vie, rue des Chaudronniers.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CLARISSE-CASTEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Louise-Flore-Henriette CASTEL, décédée pieusement à Paris, le 25 janvier 1888, dans sa 40e année, munie des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 30 courant, à 10 heures, en l'église de Mouveaux, d'où son corps sera conduit au cimetière de Wambrechies pour y être inhumé. — Les Vigiles seront chantées le dimanche 29, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Roubaix à Mouveaux. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 27 février, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille DESCHAMPS-GABREAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Cyr DESCHAMPS, directeur de teinture de la maison Desire Wibaux-Florin, veuf de Dame Clémence GABREAU, décédé à Roubaix, le 28 janvier 1888, dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 30 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pays, 38.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 30 janvier 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Aimé DELPOSSE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président de la Chambre de commerce et de l'administration de la Caisse d'épargne, époux de Dame Pauline MOTTE, décédé à Roubaix, le 25 janvier 1887, dans sa 72 année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 janvier 1888, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Désiré-Noël MONTIGNIES, époux de Dame Hélène MAGRATH, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1887, à l'âge de 46 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 1er février 1888, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Françoise POLLET, veuve de M. François SCREPEL, décédée à Roubaix, le 29 décembre 1887, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 30 janvier 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Flavie-Marie-Joséphe BAYART, veuve de M. Pierre-François-Désiré FRASEZ, née à Roubaix, le 10 février 1305, décédée subitement le 20 décembre 1887. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 janvier 1888, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Adèle SCRÉPEL, veuve de M. Adolphe PROUVOST, décédée à Roubaix, le 31 décembre 1887, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. L'Obit de la Conférence des Dames de Saint-Vincent de Paul sera célébré le mardi 31 courant, à 8 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré